



04/05 MAI 2019.

ANZEME/JOUILLAT/LE BOURG D'HEM (23)

2 QUALIFICATIFS FEEDER TECH.

SAMEDI 04 :

- Rendez-vous 9 h au BAR DE LA PLAGE D'ANZEME.
(N 46° 15' 15.9366" – E 1° 15' 15.6976")
- Pêche de 13 h à 18 h.

DIMANCHE 05 :

- Rendez-vous 7 h même lieu que samedi.
- Pêche de 11 h à 16 h
- Palmarès des 2 qualificatifs : 17 h 30.

ENGAGEMENTS : 15 €/qualificatif.

REGLEMENT :

- Amorces toutes confondues : 12 litres.
- Esches animales toutes confondues : 1,5 litre dont 0,5 litre de fouillis de vers de vase MAXI (dont 0,25 litre maxi de vers de vase)
- Terreaux/Dendros (Coupés ou non) : 0,5 litre.
- Vers de vase et petits terreaux pour l'hameçon pourront être présentés à part (en quantité raisonnable)
- Redistribution 80 % des engagements (20% pour la Finale)

Engagements pour le 1^{er} Mai au plus tard auprès de :

Daniel DEPALLE

05 55 66 22 64 – 06 43 30 68 82

dd.depalle@gmail.com